Février 2019
L'hebdo petit mais costaud !

FO HEBDO

Spécial Restructurations n° 14

Horizon 2019

Réunion du 25 février 2019

C'est cette fois au cours d'une réunion que les éléments qui faisaient déjà beaucoup de grésillements à Radio DFRiP44 nous ont été confirmés. Du mieux dans le dialogue social.

Les principes énoncés

1. Regrouper les équipes de direction à Versailles pour faire disparaître le sentiment que deux "cultures / mondes /traditions" ne persistent à la DRFiP44,
2. Regrouper des entités qui se trouvent sur plusieurs étages (ex : SPL ou pôle de consignation)

Les étapes

Les déménagements vont se faire par opération-tiroirs. La date prévisible de début des opérations est prévue en avril avec un échelonnement prévisionnel sur une douzaine de semaines.

Situation actuelle		Services	Future installation	
Versailles	1er étage	DSPL	Versailles	3ème étage [1]
Audubon	1er étage	Pôle de Régularisation Déconcentré	Fin de mission	
		Audit	Monselet	cabinet médical
Versailles	RDC et 1er étage	Pôle de Consignations	Audubon	1er étage [2]
Versailles	2ème étage	BILI	Versailles	1er étage
Châteaubriant	2ème étage	Produits divers		
Versailles	2ème étage	Service Comptabilité	Versailles	RDC
Versailles	3ème étage	MDRA	Châteaubriant	1ème étage
Versailles	5ème étage	DSPL	Versailles	3ème étage
Versailles	3ème étage	Stratégie/Communication	Versailles	4ème étage
Versailles	4ème étage	Contrôle Budgétaire Régional	Versailles	5ème étage
Versailles	2ème étage	Assistant de prévention		
Audubon	2ème étage	Directeurs du Pôle Fiscal	Versailles	4ème étage
Audubon	2ème étage	Dion des Professionnels, du Recouvrement de l'Impôt et des amendes (DPRIA) Dion des Particuliers, de la Mission Foncière (DPMF)	Versailles	2ème étage
Audubon	1er étage	Dion du Contrôle Fiscal et de la Redevance (DCFR)		

Restent à Audubon les services de la Direction des Affaires Juridique et du Contentieux (DAJC) et du Pôle des Évaluations des Locaux Professionnels (PELP), services dits de "*production*" par la directrice , tout comme le Pôle de Consignations d'ailleurs.
La secrétaire actuelle de Direction à Audubon rejoindra le secrétariat Quai de Versailles, avec une suppression d'emplois en douce ...

1 - bureau libéré par les RH suite à la mise en place du CRH
2 - après encapsulage

Rédaction : Chrystelle TONNELIER – A-Laure QUERE – Christine FLOC'H http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 51 12 87 07 (Cambronne)

Quelques commentaires

Si le concept de regrouper les services nous apparaît comme facilitant leur quotidien et que le rapprochement des équipes de direction sur un même site semble légitime, il est toutefois surprenant d'engager de tels chantiers alors que la DGFiP se prépare à un grand chamboul-tout !

A cet égard, la directrice n'a encore une fois rien voulu dévoiler du (ou des) projet(s) qu'elle a soumis à ce stade à l'inter-région. Toutefois a été évoqué l'avenir des sites de Pornic, Châteaubriant et Ancenis ainsi que des trésoreries (avec mise en place des back-offices!) : tout est en discussion, notamment pour le nord du département avec le sujet de l'intercommunalité de Redon. Elle a également confirmé qu'en 2020, la Loire-Atlantique ne comptera plus que 2 SPF (Nantes et Saint-Nazaire)

Le plus inquiétant c'est qu'elle nous a indiqué être en deçà de ce que Bercy lui demande !

Concernant l'arrivée du pôle "audit" à Monselet dans le cabinet médical : ce n'est pas admissible pour ***FO*** qui a rappelé en séance que la fermeture du cabinet médical n'est pas actée. Le Président du CHSCT a pris l'engagement lors de la dernière séance de revoir cette affaire avec le secrétariat de Bercy !

Les avancées des travaux à Graslin ont également été évoquées : la directrice déplore que cela ne se fera semble-t-il qu'à la fin 2021. ***FO*** se demande si tout ça ne cache pas une difficulté dans l'obtention des crédits ?
Sujet à revoir en CHCST.

Avenir de l'immeuble Audubon

Pour Audubon, la Direction nous donne (enfin!) le chiffrage de la réhabilitation complète : **4 millions d'euros à minima.** Rappelons que dans ce bâtiment, il fait trop froid l'hiver (courant d'air) et trop chaud l'été (rideaux inutilisables). Seul, les problèmes liés à l'amiante seront réglés par encapsulage.

"ça ne vaut pas le coup d'investir"

La direction dit à ce stade ne pas savoir quel est l'avenir réel de cet immeuble. En effet, quand le 4ème de Graslin sera réhabilité, elle disposera de places pour loger un nombre conséquent d'agents, dont ceux d'Audubon (du coup, elle ne souhaite plus que la DIRCOFi y vienne !).
Audubon serait alors remis aux Domaines qui décidera de sa démolition ou pas (amiante!)

Sécurité à Graslin

Les services en charge de la sécurité de Bercy (SPIB) se sont déplacés à Graslin. Plusieurs hypothèses pour sécuriser les bâtiments sont explorées.

1- créer un accueil au RDC pour les SIE et de fermer du coup l'accès aux étages (accès avec badge uniquement).

ou

2- localiser les accueils du côté actuel de l'enregistrement et de ne faire accéder par la grande entrée centrale que les personnes munies de badges.

Nous nous sommes inquiétés du service BILI qui a déjà beaucoup souffert à l'époque des grands chantiers liés entre autres aux suppressions de 2 SIP et de 2 SIE *(et création du SIP Nantes sud, des PRCP, etc.)* et dont l'effectif a été réduit depuis : la DRFiP44 dit en avoir conscience et passera par des entreprises.

Les accueils

La direction indique qu'elle va autoriser les accueils nantais et nazairiens à fermer deux demi-journées par semaine (mercredi et vendredi après-midis), du fait de la forte demande de plusieurs structures. Ce sujet sera vu en CTL.

Elle indique par ailleurs remettre en place **l'accueil sur rendez-vous à l'AJV**. Un aménagement devrait être engagé dans le bâtiment Cassard (à la place actuelle de l'ATSCAF et la Mutuelle).

Un audit départemental doit être réalisé pour connaître la nature des demandes des usagers se déplaçant à l'accueil. Le contre-appel semble lui diminuer fortement les déplacements.
Pour ***FO***, l'apprendre en réunion est insuffisant : ces sujets doivent être revus en CTL sur la base de chiffres et d'analyses réelles.

Tout cela ne fait que confirmer que l'avenir des services de la DGFiP est très sombre !

TOUS DANS L'ACTION EN MARS !